

Conseil d'administration de l'AAPPMA

Pollieu, le 01/05/2026

Début du CA 18h35

Présents : Hudry X, Humbert J, Russo M, Rey E, Zaabat E, Lassalle Y, Kahn S, Martinez M.

Excusés : Tateia G, Bigot O, Baehler JP qui donne procuration à Hudry X.

Absents : Schlumberger N, Torri JM.

Invités : Zuccali F, garde pêche bénévole de l'AAPPMA et Jacquot R, animateur de l'EDP de l'AAPPMA

• Sujets abordés :

⇒ **Validation du CA 12/04/2026** : Le compte rendu est adopté à l'unanimité du conseil d'administration.

➤ **Lac de Barterand et pêche de nuit** : Après de longues concertations, ainsi que plusieurs propositions émanant des membres du conseil d'administration, dont une formulée par e-mail par Giovanni Tateia et rappelée par le président, il a été conclu que la réglementation actuelle ne permet pas une pratique sereine de la pêche de la carpe à Barterand. De nombreux pêcheurs locaux se plaignent de la difficulté, voire de l'impossibilité, d'obtenir des postes, en raison de pêcheurs extérieurs s'installant sur place pour toute la semaine. Les distances de pêche sont rarement respectées, et les pêcheurs en barque ne peuvent plus exploiter correctement les bordures, celles-ci étant trop encombrées par les lignes des carpistes. D'autant que ses pêcheurs s'acquittent d'un droit de pêche en barque. Mauro Russo a proposé la mise en place d'un système de réservation, comme cela se pratique fréquemment dans le secteur privé. Toutefois, compte tenu des difficultés de mise en œuvre et du manque de ressources humaines disponibles, cette solution a été abandonnée. Il a donc été décidé, par vote à l'unanimité (9 voix pour), de procéder à la fermeture de la pêche de nuit de la carpe à Barterand.

➤ **Présentation des commissions par HUMBERT Jean** : Trois commissions sont définies :

- une commission « Entretien » ;
- une commission « Animations » ;
- une commission « Alevinages ».

Chaque commission est placée sous la supervision d'un référent.

Le président propose que, pour la commission « Alevinages », les membres du bureau en fassent partie :

- le président ;
- le vice-président ;
- le trésorier ;
- le secrétaire.

Pour la commission « Entretien », se sont proposés :

- Humbert J., référent ;
- Kahn S. ;
- Zabaat E. ;

- Rey E.

Pour la commission « Animations », se sont proposés :

- Hudry X., référent ;
- Martinez M. ;
- Mauro R.

Bien évidemment, les membres du conseil d'administration souhaitant s'ajouter à ces listes pourront le faire.

Les décisions prises par les différentes commissions seront présentées au conseil d'administration pour vote et validation de leur faisabilité.

Les listes présentées ont été votées à l'unanimité par le conseil d'administration.

- **Alevinage :** En ce qui concerne l'alevinage, l'ensemble du conseil d'administration s'accorde sur le fait qu'un effort doit être porté sur le brochet, la perche et, éventuellement, le gardon sur certains de nos plans d'eau. La fenêtre de capture mise en place à Barterand, semblant porter ses fruits (bien qu'aucune étude scientifique ne le confirme à ce jour), est reconduite. Cette mesure pourrait être soutenue par un alevinage en petits brochets. Un alevinage en carpe pourra également être envisagé afin de compenser la fermeture de la pêche de nuit à Barterand, notamment à l'étang des Tortues. L'ensemble du conseil approuve ces décisions à l'unanimité.
- **Frayères et cage anti-cormoran :** Pour les cages anti-cormorans, un essai sera réalisé dans un étang restant à définir, malgré le risque d'accrochage par les pêcheurs. Pour les frayères, il semble que la pose de branchages pendant la période propice soit une solution facile à mettre en œuvre. L'ensemble du conseil d'administration vote favorablement en faveur de ces décisions.
- **Concours float-tube :** Pour le concours float-tube, les grandes lignes sont dessinées.

Les repas et les boissons seront commandés à la mi-mai :

- La cochonnaille sera fournie par Dagand.
- Les boissons seront commandées chez Daillon.

Le repas sera composé de :

- Macédoine de légumes
- Jambon à la broche ou diots
- Frites

Les prix de vente seront ajustés en fonction des tarifs de nos achats.

La gestion du barbecue sera assurée par Furlan J.-C. et Charvin E.

Le bar sera pris en charge par Humbert J. et Martinez M.

L'animation pêche sera prise en charge par Jaquot R et Zabaat E

Les contrôleurs sur barques seront Zuccali F. et Kahn S.

Nous aurons besoin de bénévoles pour la mise en place :

- Installation du filet pour barrer le chenal
- Montage des barnums
- Mise en place des tables
- Diverses autres installations

Une réunion est prévue à la mi-mai afin de confirmer l'ensemble de cette organisation, y compris l'ajustement des prix de vente.

Seuls les membres ou bénévoles actifs pour la mise en place auront la gratuité du repas, les conjointes, épouses enfants ou autres paieront leur part.

Décision votée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Questions diverses : Aucune questions n'as été posée, la séance est levée par le Président à 20h50

Le président

Xavier HUDRY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' followed by a horizontal line.